



Rapport
annuel

2015

Le présent rapport annuel est illustré par des visuels utilisés dans l'animation de la présence de LALUX sur les réseaux sociaux. Depuis novembre 2015, LALUX se fait remarquer avec grand succès sur **facebook**, **google+** et **youtube**, espaces utilisés couramment par des groupes de relations personnelles, professionnelles et associatives pour communiquer et s'exprimer de manières très différentes selon le réseau utilisé.

L'utilisation des réseaux sociaux joue un rôle incontestable en termes de visibilité, de positionnement et de référencement. LALUX se constitue ainsi une liste d'affinités et profite d'une opportunité unique pour créer des liens, informer et rassembler autour d'une plateforme virtuelle des personnes intéressées par ses produits et services.

Trouver sa place sur les réseaux sociaux consiste à aller chercher le socionaute là où il se trouve. L'instauration d'une relation de proximité virtuelle avec celui-ci provoque l'échange et dynamise la communication.

Par sa présence sur les réseaux sociaux, LALUX établit des connexions vraies et obtient aussi bien des suggestions que des recommandations. Elle constitue une communauté fortement liée à l'entreprise. La présence sur les réseaux sociaux souligne la volonté de LALUX de développer non seulement son image de marque, mais de renforcer de manière durable la notoriété du groupe.

Assemblée Générale des Actionnaires
du 28 avril 2016

LA LUXEMBOURGEOISE
Société Anonyme d'Assurances

Comptes annuels pour l'exercice
se clôturant le 31 décembre 2015

Siège social:
9, rue Jean Fischbach
L-3372 Leudelange

R.C.S. Luxembourg: B 31035

CONSEIL D'ADMINISTRATION *

M. Robert Hentgen

Président honoraire,
Président honoraire de la
COMPAGNIE FINANCIÈRE
LA LUXEMBOURGEOISE S.A.
résidant à Bridel

M. Pit Hentgen

Président,
Administrateur-délégué de la
COMPAGNIE FINANCIÈRE
LA LUXEMBOURGEOISE S.A.
résidant à Roedgen

M. Michel Birel

Directeur général adjoint de la
BANQUE ET CAISSE D'ÉPARGNE DE L'ÉTAT
résidant professionnellement à Luxembourg

Mme Carine Feipel

Avocat
résidant à Luxembourg

M. Laurent Schummer

Avocat
résidant à Luxembourg

M. Gabriel Deibener

Président honoraire,
Administrateur de la
COMPAGNIE FINANCIÈRE
LA LUXEMBOURGEOISE S.A.
résidant à Clemency

M. Jean-Claude Finck

Vice-président,
Directeur Général de la
BANQUE ET CAISSE D'ÉPARGNE DE L'ÉTAT
résidant professionnellement à Luxembourg

M. Gilbert Ernst

Directeur de la
BANQUE ET CAISSE D'ÉPARGNE DE L'ÉTAT
résidant professionnellement à Luxembourg

M. François Pauly

Président de la
COMPAGNIE FINANCIÈRE
LA LUXEMBOURGEOISE S.A.
résidant à Luxembourg

* au 31 décembre 2015

DIRECTION *

M. Pit Hentgen

Directeur général
résidant à Roedgen

M. Luc Themelin

Directeur général adjoint
résidant à Lannen

M. Fernand Schweitzer

Directeur
résidant à Gonderange

Mme Valérie Dappe-Blanck

Directeur adjoint
résidant à Bertrange (France)

M. Jacques Zeyen

Sous-directeur
résidant à Nospelt

M. Christian Strasser

Directeur
résidant à Mondorf-les-Bains

M. Henri Hostert

Directeur
résidant à Olm

M. Steve Balance

Directeur adjoint
résidant à Goetzingen

Mme Fernande Manderscheid

Sous-directeur
résidant à Ettelbruck

* au 31 décembre 2015



Mesdames, Messieurs,

Conformément aux prescriptions légales et à nos statuts, nous avons l'honneur de vous rendre compte des activités de notre Société au cours de l'exercice écoulé, et de soumettre à votre approbation le bilan et le compte de profits et pertes avec annexes, ainsi que nos propositions d'affectation et de répartition du bénéfice.

Dans un contexte de reprise modérée, les primes émises progressent de 3,5 % pour atteindre EUR 241.828.185,55 contre EUR 233.712.027,83 en 2014; les primes acquises nettes de réassurance ont augmenté de quelque 3,23 %.

La charge globale des sinistres, nette de réassurance et tous exercices confondus, s'est nettement améliorée.

Dans un environnement de taux historiquement bas, les revenus financiers récurrents liés aux placements à rendement fixe continuent à régresser.

Le résultat de l'exercice est de 25,09 millions EUR contre un résultat de 15,65 millions EUR pour 2014.

En ce qui concerne les risques liés aux divers instruments financiers, un suivi particulier est assuré pour :

- le risque de taux, qui est principalement géré par le biais de la durée du portefeuille obligataire, qui tient compte également de celle des passifs techniques ainsi couverts; par ailleurs des stress tests sont faits systématiquement et révèlent une bonne résistance de l'actif aux scénarii défavorables;
- le risque de crédit, qui est limité autant que possible par le recours à des titres obligataires d'émetteurs largement diversifiés et de haute qualité; ainsi toutes les obligations en portefeuille ont un rating au moins égal à A, à l'exception d'un titre obligataire ayant un rating BBB+ qui représente 0,80 % du portefeuille obligataire;
- le risque de prix, qui est minimisé à travers un important recours à des fonds d'investissement variés tant en ce qui concerne les politiques d'investissement que les gestionnaires impliqués, d'une part, et une approche très sélective quant aux positions d'actions individuelles, d'autre part;
- le risque de change, qui est négligeable dans la mesure où moins de 0,99 % des actifs sont libellés en devises autres que l'euro.

En 2015 la Société n'a pas engagé de dépenses en matière d'activités de recherche et de développement, n'a procédé à aucun rachat d'actions propres, et n'a pas fait usage de produits dérivés.

La Société n'a pas de succursale.

Le 19 mars 2015 la société a signé un contrat pour l'acquisition de 75% de DKV Luxembourg S.A. dont elle détient 100% à l'issue de l'opération.



Une prévision quant au résultat pour l'exercice 2016 est très difficile dans la mesure où les marchés financiers sont très volatiles.

La Société a transposé avec succès les exigences de «Solvency II» qui se traduisent par ailleurs à travers l'adaptation de sa gouvernance.

Nous tenons à remercier vivement la direction, le personnel et les agents du dévouement et du zèle qu'ils ont apportés à l'exécution de leurs tâches.

Affectation du résultat

Le bénéfice net de l'exercice s'élève à EUR 25.090.963,69; le report de l'exercice précédent est de EUR 32.004,84. Nous vous proposons de répartir le solde disponible de EUR 25.122.968,53 comme suit :

Dotations nettes à la réserve pour impôt sur la fortune	EUR	6.135.975,00
Dividende ordinaire brut aux actionnaires	EUR	14.000.000,00
Dividende extraordinaire brut aux actionnaires	EUR	1.400.000,00
Attribution aux réserves libres	EUR	3.500.000,00
Report à nouveau	EUR	86.993,53

Si vous approuvez le bilan et le compte de profits et pertes de même que la répartition proposée, il sera distribué un dividende brut total de EUR 4.400,00 par action.

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous prions de vous prononcer sur la décharge à donner aux administrateurs de l'exécution de leur mandat pendant l'exercice 2015.

Leudelange, le 22 mars 2016
Le Conseil d'Administration



Aux actionnaires de LA LUXEMBOURGEOISE Société Anonyme d'Assurances

Rapport sur les comptes annuels

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de La Luxembourgeoise Société Anonyme d'Assurances, comprenant le bilan au 31 décembre 2015, le compte de profits et pertes pour l'exercice clos à cette date et l'annexe contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité du Conseil d'Administration pour les comptes annuels

Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces comptes annuels, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des comptes annuels en vigueur au Luxembourg ainsi que d'un contrôle interne qu'il juge nécessaire pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité du Réviseur d'entreprises agréé

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes annuels. Le choix des procédures relève du jugement du Réviseur d'entreprises agréé, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à cette évaluation, le Réviseur d'entreprises agréé prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur le fonctionnement efficace du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des comptes annuels.



Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de La Luxembourgeoise Société Anonyme d'Assurances au 31 décembre 2015, ainsi que des résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des comptes annuels en vigueur au Luxembourg.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Le rapport de gestion, qui relève de la responsabilité du Conseil d'Administration, est en concordance avec les comptes annuels.

PricewaterhouseCoopers, Société coopérative
Représentée par

Luxembourg, le 31 mars 2016

Marc Voncken

PricewaterhouseCoopers, Société coopérative, 2 rue Gerhard Mercator, B.P. 1443, L-1014 Luxembourg
T: +352 494848-1, F: +352 494848-2900, www.pwc.lu

Cabinet de révision agréé. Expert-comptable (autorisation gouvernementale n° 10028256)
R.C.S. Luxembourg B 65 477 - TVA LU25482518

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2015

LA LUXEMBOURGEOISE Société Anonyme d'Assurances

ACTIF		2015	2014
Actifs incorporels	Notes 2A, 3A	5.029.021,82	5.878.193,80
Placements	Note 3E	481.114.070,55	460.210.647,09
Terrains et constructions	Notes 2B, 3B	2.029.682,56	2.099.369,77
Placements dans des entreprises liées et participations	Notes 2D, 3C	48.463.770,88	29.213.770,88
Partis dans des entreprises liées		48.463.770,88	24.338.875,00
Participations		0,00	4.874.895,88
Autres placements financiers	Notes 2E, 3D	430.620.617,11	428.897.506,44
Actions et autres valeurs mobilières à revenu variable et parts dans des fonds communs de placement		52.481.850,03	21.319.897,31
Obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe		345.097.040,00	370.570.985,00
Autres prêts		0,00	3.990,74
Dépôts auprès des établissements de crédit		33.041.727,08	37.002.633,39
Subrogations et sauvetages	Note 2F	5.198.108,79	4.746.406,67
Part des réassureurs dans les provisions techniques		89.206.237,35	83.598.844,57
Provision pour primes non acquises		29.670.551,17	29.815.124,65
Provision pour sinistres		59.535.686,18	53.783.719,92
Créances	Notes 2G	46.755.657,90	49.120.465,44
Créances nées d'opérations d'assurance directe sur :		14.184.923,00	19.689.731,58
les preneurs d'assurance		3.319.352,58	8.578.681,50
les intermédiaires d'assurance		10.865.570,42	11.111.050,08
Créances nées d'opérations de réassurance		1.826.167,10	5.543.852,81
Autres créances	Notes 3F	30.744.567,80	23.886.881,05
Autres éléments d'actif		31.346.224,23	22.717.971,85
Actifs corporels et stocks	Notes 2B, 3G	4.269.839,00	4.932.825,92
Avoirs en banques, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et en caisse		27.076.385,23	17.785.145,93
Comptes de régularisation		3.330.059,18	4.729.957,98
Intérêts et loyers acquis non échus		3.330.059,18	4.729.957,98
Total de l'actif (en EUR)		661.979.379,82	631.002.487,40

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels.



PASSIF		2015	2014
Capitaux propres	Note 3L	228.905.422,37	217.439.258,20
Capital souscrit	Note 3H	35.000.000,00	35.000.000,00
Réserves		149.904.432,04	147.820.932,04
Réserve légale	Note 3I	3.500.000,00	3.500.000,00
Autres réserves	Note 3J	146.404.432,04	144.320.932,04
Résultats reportés		32.004,84	65.632,26
Résultat de l'exercice		25.090.963,69	15.647.372,58
Postes spéciaux avec une quote-part de réserves	Note 3K	18.878.021,80	18.905.321,32
Provisions techniques	Note 2J	326.403.851,08	324.509.681,63
Provision pour primes non acquises		58.241.432,18	57.969.854,13
Provision pour sinistres		268.162.418,90	266.539.827,50
Provisions pour autres risques et charges	Note 2K	32.407.053,71	21.243.326,75
Provisions pour pensions et obligations similaires		4.660.223,41	4.946.021,57
Provisions pour impôts		24.594.000,00	15.904.500,00
Autres provisions		3.152.830,30	392.805,18
Dépôts reçus des réassureurs		48.777.726,08	41.595.544,68
Dettes	Note 3M	22.178.832,10	23.046.601,61
Dettes nées d'opérations d'assurance directe		15.549.449,06	15.401.255,85
Dettes nées d'opérations de réassurance		1.155.556,18	1.379.727,81
Autres dettes, dont dettes fiscales et dettes au titre de la sécurité sociale		5.473.826,86	6.265.617,95
Comptes de régularisation	Note 2H	3.306.494,48	3.168.074,53
Total du passif (en EUR)		661.979.379,82	631.002.487,40

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

COMPTE DE PROFITS ET PERTES POUR L'EXERCICE SE CLÔTURANT AU 31 DÉCEMBRE 2015

LA LUXEMBOURGEOISE Société Anonyme d'Assurances

COMPTE TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON-VIE	2015	2014
Primes acquises, nettes de réassurance	167.583.359,08	162.345.780,27
Primes brutes émises Notes 4A, 4B	241.828.185,55	233.712.027,83
Primes cédées aux réassureurs	- 73.828.674,94	- 71.777.425,70
Variation du montant brut de la provision pour primes non acquises	- 271.578,05	329.171,55
Variation du montant de la provision pour primes non acquises, part des réassureurs	- 144.573,48	82.006,59
Produits des placements alloués transférés du compte non technique Note 2L	9.715.132,28	7.443.958,55
Autres produits techniques, nets de réassurance	9.612.510,31	10.386.736,57
Charge des sinistres, nette de réassurance	- 105.055.581,73	- 122.586.749,06
Montants payés	- 109.184.956,59	- 108.328.902,91
Montants bruts	- 149.816.651,48	- 143.372.845,65
Part des réassureurs	40.631.694,89	35.043.942,74
Variation de la provision pour sinistres	4.129.374,86	- 14.257.846,15
Montant brut	- 1.622.591,40	- 24.817.719,11
Part des réassureurs	5.751.966,26	10.559.872,96
Frais d'exploitation nets	- 46.287.209,25	- 43.329.804,73
Frais d'acquisition Notes 21, 4C	- 35.415.262,20	- 34.308.154,23
Frais d'administration	- 22.065.409,40	- 20.038.830,94
Commissions reçues des réassureurs et participations aux bénéfices	11.193.462,35	11.017.180,44
Autres charges techniques, nettes de réassurance	- 3.598.760,96	- 1.010.152,34
Résultat du compte technique de l'assurance non-vie (en EUR)	31.969.449,73	13.249.769,26

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

COMPTE NON TECHNIQUE		2015	2014
Résultat du compte technique de l'assurance non-vie		31.969.449,73	13.249.769,26
Produits des placements	Note 4D	17.140.327,32	22.035.429,33
Produits des participations		763.650,00	121.125,00
Produits des autres placements :		8.243.541,10	11.290.848,09
Produits provenant des terrains et constructions		417.799,84	427.440,50
Produits provenant d'autres placements		7.825.741,26	10.863.407,59
Profits provenant de la réalisation de placements		8.133.136,22	10.623.456,24
Charges des placements		-4.517.681,96	-4.712.832,57
Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt		-2.357.069,67	-4.350.938,53
Corrections de valeurs sur placements	Note 2E	-2.160.612,29	-322.694,04
Pertes provenant de la réalisation de placements		0,00	-39.200,00
Produits des placements alloués transférés au compte technique	Note 2L	-9.715.132,28	-7.443.958,55
Autres produits		3.944.628,04	2.193.490,40
Autres charges y compris les corrections de valeur		-4.981.165,61	-3.110.706,90
Dotations aux postes spéciaux avec une quote-part de réserves	Note 3K	-248.130,00	0,00
Produits provenant de la dissolution de postes spéciaux avec une quote-part de réserves		275.429,52	10.481,61
Impôts sur les résultats provenant des activités ordinaires		-8.755.361,07	-6.552.900,00
Résultat provenant des opérations ordinaires après impôts		25.112.363,69	15.668.772,58
Autres impôts ne figurant pas sous les postes qui précèdent		-21.400,00	-21.400,00
Résultat de l'exercice (en EUR)		25.090.963,69	15.647.372,58

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

Note 1 | GÉNÉRALITÉS

LA LUXEMBOURGEOISE Société Anonyme d'Assurances (dénommée la « Société ») a été constituée le 25 juillet 1989 par LA LUXEMBOURGEOISE S.A. et la BANQUE ET CAISSE D'ÉPARGNE DE L'ÉTAT, actionnaires à concurrence de 60 % respectivement 40 %.

Elle a pour objet de faire toutes opérations d'assurances, de coassurances et de réassurances, généralement quelconques dans toutes les branches autres que la branche Vie, tant au Grand-Duché qu'à l'étranger, ainsi que toutes opérations mobilières, immobilières, financières et autres se rapportant directement à l'objet social ou qui sont de nature à en promouvoir et à en faciliter la réalisation.

Elle continue les activités d'assurance « autres que Vie » de LA LUXEMBOURGEOISE S.A., créée le 29 février 1920 comme première compagnie d'assurances luxembourgeoise.

La Société a son siège social au 9, rue Jean Fischbach L-3372 Leudelange.

Note 2 | PRINCIPALES RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été préparés en conformité avec la loi modifiée du 8 décembre 1994 sur les comptes annuels des entreprises d'assurances et de réassurances, ainsi qu'avec les principes comptables généralement admis dans le secteur des assurances au Grand-Duché de Luxembourg. Les politiques comptables et les principes d'évaluation sont, en dehors des règles imposées par la loi et le Commissariat aux Assurances, déterminés et mis en place par le Conseil d'Administration.

La Société est incluse dans les comptes consolidés établis par la COMPAGNIE FINANCIÈRE LA LUXEMBOURGEOISE S.A., 9, rue Jean Fischbach L-3372 Leudelange.

Les comptes de la Société sont également intégrés dans les comptes consolidés de la BANQUE ET CAISSE D'ÉPARGNE DE L'ÉTAT.

2A. Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont comptabilisés au prix d'acquisition ou au coût de revient ; ils sont amortis linéairement sur une durée de 3 ans.

2B. Actifs corporels

Les actifs corporels sont comptabilisés au prix d'acquisition ou au coût de revient, diminué de corrections de valeur calculées sur la base de la durée d'utilisation probable.



Les méthodes et taux d'amortissement appliqués sont :

Élément	Méthode	Taux
Constructions	linéaire	2 - 10 %
Matériel	linéaire	20 - 25 %
Mobilier	linéaire	10 %

2C. Conversion des postes en devise

Les avoirs en banque sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de clôture des comptes. Les pertes et profits de change en résultant sont enregistrés au compte de profits et pertes de l'exercice.

Les autres postes de l'actif et du passif libellés dans une devise autre que l'euro (EUR) sont convertis en euros aux cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan.

Seules les pertes de change non réalisées résultant de cette conversion sont comptabilisées dans le compte de profits et pertes. Les gains de change sont enregistrés au compte de profits et pertes au moment de leur réalisation.

Les revenus et charges libellés en devises sont convertis en euros aux taux de change en vigueur à la date de leur comptabilisation.

2D. Placements dans des entreprises liées et participations

Les parts dans les entreprises liées et participations sont évaluées au coût d'acquisition historique. À la clôture de l'exercice, la valeur comptable de chaque élément de cette rubrique est comparée à la valeur boursière ou à la valeur probable de réalisation. Lorsque cette valeur est inférieure à la valeur comptable et qu'il apparaît que la dépréciation revêt un caractère durable, une correction de valeur à concurrence de la moins-value observée est constituée.

Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

2E . Autres placements financiers

A la clôture de l'exercice, la valeur comptable de chaque élément de cette rubrique est comparée à la valeur boursière ou à la valeur probable de réalisation. Lorsque cette valeur est inférieure à la valeur comptable, une correction de valeur à concurrence de la moins-value observée est constituée. Si l'évaluation est supérieure au prix d'acquisition, les plus-values latentes ne sont pas prises en compte.



Dans le cas des obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe, un écart positif entre le coût d'acquisition et le prix de remboursement est directement pris en charge au compte de profits et pertes, tandis qu'un écart négatif n'est pas enregistré en revenu avant l'échéance.

Les corrections de valeurs sont maintenues lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

2F. Subrogations et sauvetages

Sous ce poste sont inscrites les sommes récupérables, estimées avec prudence, provenant de l'acquisition des droits des assurés vis-à-vis des tiers (subrogation) ou de l'obtention de la propriété légale des biens assurés (sauvetage).

2G. Créances

Les créances sont inscrites au bilan au montant le moins élevé de la valeur nominale et de leur valeur probable de réalisation.

Elles font l'objet de corrections de valeur lorsque leur recouvrement est partiellement ou entièrement compromis. Ces corrections de valeur sont déduites des postes d'actif concernés et ne sont pas maintenues si les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

2H. Comptes de régularisation au passif

Ce poste comprend les produits perçus avant la date de clôture et imputables à un exercice ultérieur ainsi que les charges qui se rapportent à l'exercice clos mais ne seront réglées qu'au cours d'un exercice ultérieur.

2I. Frais d'acquisition

Les frais d'acquisition sont intégralement pris en charge au cours de l'exercice au cours duquel ils sont exposés.

2J. Provisions techniques

La provision pour primes non acquises est calculée au prorata temporis.

La provision pour sinistres à régler est établie dossier par dossier sur la base de tous les éléments connus en fin d'exercice, et englobe la provision pour sinistres tardifs et pour frais de gestion futurs.

2K. Provisions pour autres risques et charges

Des provisions pour risques et charges ont été comptabilisées afin de couvrir des charges ou des dettes probables ou certaines, nettement circonscrites quant à leur nature mais dont le montant ou la date de survenance sont encore indéterminés à la date d'établissement du bilan.

2L. Produits des placements alloués transférés du compte non technique au compte technique

Afin de donner une image plus correcte du résultat technique, la part des revenus des placements provenant d'actifs représentatifs de provisions techniques y a été réaffectée sur base de calculs tenant compte le mieux possible de l'origine des produits et des charges y afférents.

Note 3 | NOTES RELATIVES À CERTAINS POSTES DU BILAN

3A. Actifs incorporels

Les mouvements (en EUR) survenus au cours de l'exercice se présentent comme suit :

(en EUR)	Valeur brute au début de l'exercice	Entrées de l'exercice	Sorties de l'exercice	Transferts de l'exercice	Valeur brute à la fin de l'exercice
Actifs incorporels	15.428.837,83	3.174.723,31	0,00	0,00	18.603.561,14

(en EUR)	Corrections de valeur cumulées au début de l'exercice	Corrections de valeur de l'exercice	Corrections de valeur cumulées à la fin de l'exercice	Valeur comptable nette au début de l'exercice	Valeur comptable nette à la fin de l'exercice
Actifs incorporels	9.550.644,03	4.023.895,29	13.574.539,32	5.878.193,80	5.029.021,82



3B. Terrains et constructions

Sous ce poste figurent trois immeubles à Ettelbruck.

Les mouvements (en EUR) survenus au cours de l'exercice se présentent comme suit :

(en EUR)	Valeur brute au début de l'exercice	Entrées de l'exercice	Sorties de l'exercice	Transferts de l'exercice	Valeur brute à la fin de l'exercice
Terrains et constructions	4.891.246,56	0,00	0,00	0,00	4.891.246,56

(en EUR)	Corrections de valeur cumulées au début de l'exercice	Corrections de valeur de l'exercice	Corrections de valeur cumulées à la fin de l'exercice	Valeur comptable nette au début de l'exercice	Valeur comptable nette à la fin de l'exercice
Terrains et constructions	2.791.876,79	69.687,21	2.861.564,00	2.099.369,77	2.029.682,56

3C. Placements dans des entreprises liées et participations

Les entreprises dans lesquelles la Société détient au moins 50 % du capital sont les suivantes :

Nom et siège	Fraction du capital détenu	Capitaux propres au 31.12.2015 (EUR) (**)	Résultat du dernier exercice (EUR)	Valeur comptable au 31.12.2015 (EUR)	Valeur actuelle au 31.12.2015 (EUR) (*)
LALUX RE, S.A. de Réassurance 9, rue Jean Fischbach L-3372 Leudelange	85 %	12.500.000,00	0,00	10.625.000,00	10.625.000,00
AM BANN 3-5 S.A. 9, rue Jean Fischbach L-3372 Leudelange	50 %	22.513.365,39	- 665.954,84	17.708.875,00	17.807.100,65
DKV Luxembourg S.A. 11-13, rue Jean Fischbach L-3372 Leudelange	100 %	14.263.474,75	- 4.736.773,55	19.874.895,88	9.526.701,20
APROBAT lalux-assurances S.A. 11-13, rue Jean Fischbach L-3372 Leudelange	51 %	773.696,99	202.249,87	255.000,00	497.732,90
Solde au 31.12.2015				48.463.770,88	38.456.534,75



(*) La valeur actuelle correspond à la quote-part détenue par la Société au 31 décembre 2015 dans les fonds propres des entreprises reprises dans ce tableau. La valeur actuelle de l'immeuble détenu par AM BANN 3-5 S.A. a été déterminée en fin d'exercice sur la base d'une évaluation par un expert indépendant.

La valeur actuelle de DKV Luxembourg S.A. montre une moins-value latente par rapport à la valeur comptable au 31 décembre 2015. Le Conseil d'Administration a estimé que la diminution de valeur n'est pas permanente. Par conséquent, aucune dépréciation de cette immobilisation financière n'est enregistrée dans les comptes de la Société.

(**) Ce montant exclut le résultat du dernier exercice.

3D. Autres placements financiers

Sous la rubrique « Actions et autres valeurs mobilières à revenu variable et parts dans des fonds communs de placement » la Société détient des parts de fonds et des actions de diverses sociétés luxembourgeoises et internationales.

Sous le poste « Obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe » les titres d'émetteurs étatiques et d'organismes internationaux sont repris pour un montant total de EUR 145,72 millions.

Pour ce même poste, le montant de la différence positive entre la valeur de remboursement et le prix d'acquisition s'élève à EUR 1,79 million à la clôture de l'exercice.

Des corrections de valeur sont constituées, pour la seule application de la législation fiscale en vertu de l'article 64,1e) de la loi sur les comptes annuels des entreprises d'assurances et de réassurances, pour un montant de EUR 2,40 millions.

3E. Placements

En fin d'exercice, les éléments figurant sous cette rubrique avaient une valeur actuelle de EUR 519.077.447,32 qui se décompose comme suit :

Terrains et constructions	EUR	12.118.956,00
Placements dans des entreprises liées et participations	EUR	38.456.534,75
Actions et autres valeurs mobilières à revenu variable et parts dans des fonds communs de placement	EUR	65.457.972,49
Obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe	EUR	370.002.257,00
Dépôts auprès des établissements de crédit	EUR	33.041.727,08

La valeur actuelle de ces éléments est déterminée comme suit :

- Les valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé sont évaluées sur base du dernier cours disponible le jour de l'évaluation.
- Les valeurs mobilières non admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou non négociées sur un autre marché réglementé et les valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé mais dont le dernier cours n'est pas représentatif sont évaluées sur base de la valeur probable de réalisation estimée avec prudence et bonne foi par le Conseil d'Administration.

Les terrains et constructions ont été évalués en fin d'exercice selon la méthode du prix moyen au mètre carré.

3F. Autres créances

Sous la rubrique «Autres créances» figurent des créances d'une durée supérieure à 1 an sur les entreprises liées pour un total de EUR 8.435.000,00 et des créances d'une durée inférieure à 1 an pour un total de EUR 22.309.567,80.

3G. Actifs corporels et stocks

Les mouvements (en EUR) survenus au cours de l'exercice se présentent comme suit :

(en EUR)	Valeur brute au début de l'exercice	Entrées de l'exercice	Sorties de l'exercice	Transferts de l'exercice	Valeur brute à la fin de l'exercice
Actifs corporels et stocks	10.164.981,20	213.419,62	0,00	0,00	10.378.400,82

(en EUR)	Corrections de valeur cumulées au début de l'exercice	Corrections de valeur de l'exercice	Corrections de valeur cumulées à la fin de l'exercice	Valeur comptable nette au début de l'exercice	Valeur comptable nette à la fin de l'exercice
Actifs corporels et stocks	5.232.155,28	876.406,54	6.108.561,82	4.932.825,92	4.269.839,00

3H. Capital souscrit

Le capital social est représenté par 3.500 actions, entièrement libérées et sans désignation de valeur nominale.

3I. Réserve légale

Le bénéfice annuel doit faire l'objet d'un prélèvement de 5% à affecter à la réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire dès que la réserve atteint 10% du capital. Cette réserve ne peut pas être distribuée aux actionnaires, sauf en cas de dissolution de la Société.

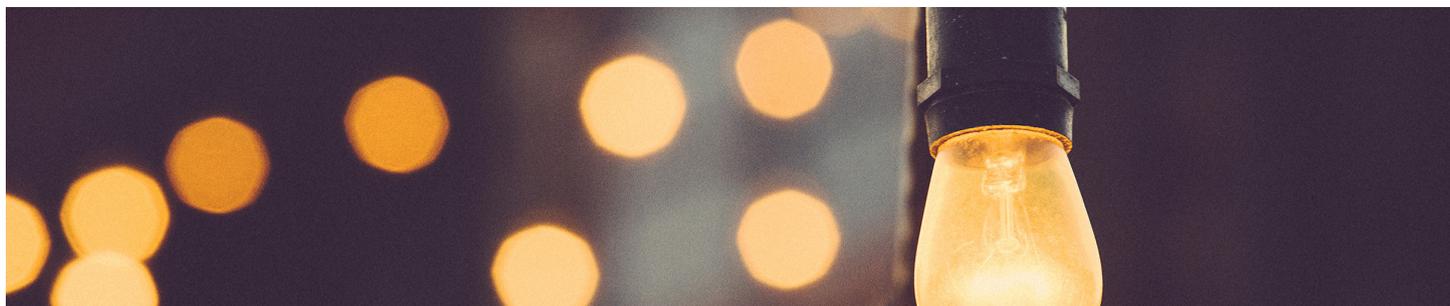
3J. Autres réserves

Sous ce poste sont inscrites les réserves libres de EUR 123.910.082,04 ainsi que la réserve pour impôt sur la fortune de EUR 22.494.350,00. Conformément aux dispositions légales afférentes, le montant de EUR 3.341.000,00 affecté en 2010 à la réserve pour impôt sur la fortune imputée a désormais le caractère de réserve libre.

3K. Postes spéciaux avec une quote-part de réserves

Le montant renseigné sous ce poste se compose des plus-values dégagées lors de la réalisation de certains actifs et qui sont fiscalement immunisées par le transfert ou dans l'attente d'un transfert sur des immobilisations acquises en remploi du prix de cession.

(en EUR)	Quote-part non encore affectée	Quote-part affectée sur actions, participations et immeubles	Total
Solde au 01.01.2015	3.821.777,48	15.083.543,84	18.905.321,32
Immunisations 2015	248.130,00	0,00	248.130,00
Reprise quote-part non affectée	- 265.544,12	0,00	- 265.544,12
Amortissement 2015 sur plus-values affectées aux immeubles	0,00	- 9.885,40	- 9.885,40
Affectation des plus-values immunisées de l'exercice 2013	- 1.235.283,36	1.235.283,36	0,00
Solde au 31.12.2015	2.569.080,00	16.308.941,80	18.878.021,80



3L. Évolution des capitaux propres

Les mouvements de l'exercice sur les capitaux propres se décomposent comme suit:

(en EUR)	Capital souscrit	Réserve légale	Autres réserves	Postes spéciaux avec quote-part de réserves
Solde au 31.12.2014	35.000.000,00	3.500.000,00	144.320.932,04	18.905.321,32
Affectation des résultats de l'exercice			- 2.800.000,00	0,00
Distribution de dividendes				
Réserve indisponible			4.883.500,00	0,00
Plus-values immunisées				- 27.299,52
Résultat de l'exercice				
Solde au 31.12.2015	35.000.000,00	3.500.000,00	146.404.432,04	18.878.021,80

(en EUR)	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Dividende	Capitaux propres
Solde au 31.12.2014	65.632,26	15.647.372,58	0,00	217.439.258,20
Affectation des résultats de l'exercice	- 33.627,42	- 15.647.372,58	13.597.500,00	- 4.883.500,00
Distribution de dividendes			- 13.597.500,00	- 13.597.500,00
Réserve indisponible				4.883.500,00
Plus-values immunisées				- 27.299,52
Résultat de l'exercice		25.090.963,69		25.090.963,69
Solde au 31.12.2015	32.004,84	25.090.963,69	0,00	228.905.422,37

L'affectation des résultats de l'exercice 2014 de la Société a été approuvée par l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires du 30 avril 2015.

3M. Dettes

Il n'y a pas de dettes d'une durée supérieure à 1 an au 31 décembre 2015.

Note 4 | NOTES RELATIVES À CERTAINS POSTES DU COMPTE DE PROFITS ET PERTES

4A. Chiffres-clés de l'activité d'assurance

Primes brutes émises	241.828.185,55
Primes brutes acquises	241.556.607,50
Charges des sinistres brutes	- 151.439.242,88
Frais d'exploitation bruts	- 57.480.671,60
Solde de réassurance	- 21.562.241,51

4B. Ventilation par principal groupe de branches à l'intérieur de l'assurance directe (en milliers d'EUR)

	Automobile Responsabilité Civile	Automobile autres branches	Incendie et autres Dommages aux biens	Autres	Total
Primes brutes émises	47.963,88	83.789,94	78.123,68	31.950,69	241.828,19
Primes brutes acquises	48.234,61	84.062,75	77.317,79	31.941,46	241.556,61
Charges des sinistres brutes	- 34.563,12	- 67.174,03	- 27.096,93	- 22.605,16	- 151.439,24
Frais d'exploitation bruts	- 10.315,97	- 19.713,60	- 19.475,03	- 7.976,07	- 57.480,67
Solde de réassurance	3.998,04	- 6.476,02	- 19.204,59	120,33	- 21.562,24

L'intégralité des primes brutes en assurance directe a été souscrite au Grand-Duché de Luxembourg.

4C. Commissions

Le total des commissions payées aux intermédiaires d'assurance et afférentes à l'assurance directe s'élève à EUR 26,97 millions contre EUR 26,27 millions en 2014 et figure sous le poste de frais d'acquisition.

4D. Produits des placements

Le produit provenant d'entreprises liées s'élève à EUR 11.053,62.

4E. Effectifs

A la fin de l'exercice 2015, la Société a occupé 308 personnes, dont 54 à temps partiel.

L'effectif se répartit de la façon suivante :

Dirigeants	31
Salariés	277

Les frais de personnel relatifs à l'exercice se décomposent comme suit :

Rémunérations	EUR 19,82 millions
Charges sociales	EUR 3,03 millions
dont pensions	EUR 0,74 million

4F. Rémunérations accordées aux membres du Conseil d'administration et aux dirigeants

a) Conseil d'Administration	EUR 326.250,00	(7 personnes)
b) Dirigeants	EUR 5.044.743,83	(31 personnes en moyenne, dont 4 à temps partiel)

4G. Honoraires du Réviseur d'Entreprises agréé

Le montant des honoraires du Réviseur d'Entreprises agréé pour l'année se clôturant au 31 décembre 2015 s'élève à EUR 110.461,57 (TTC) en relation avec le contrôle légal des comptes annuels, l'établissement du Rapport Distinct et les reportings dans le cadre de la préparation des comptes consolidés de la BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT.

Note 5 | ENGAGEMENTS HORS-BILAN

En relation avec les contrats d'acquisitions d'actions dans des sociétés d'investissement, la Société est engagée irrévocablement à souscrire à une partie du capital social de ces entreprises à la demande de celles-ci mais pour une limite maximale conclue contractuellement. Au 31 décembre 2015, les souscriptions de capital déjà effectuées sont indiquées sous « Actions et autres valeurs mobilières à revenu variable et parts dans des fonds communs de placement ».

A la même date, la Société est engagée pour un montant de EUR 14,47 millions en relation avec ces contrats d'acquisitions. Les autres engagements de la Société s'élèvent à EUR 0,43 million en relation avec différents contrats de leasing et EUR 9,31 millions concernant le bail locatif.

Crédits photographiques:
Eric Chenal et
Dreamstime, Phovoir, Pixabay, Unsplash

www.lalux.lu



LA LUXEMBOURGÉOISE

Société Anonyme d'Assurances
9, rue Jean Fischbach
L-3372 Leudelange

Tél.: 4761-1
Fax: 4761-300
groupeLL@lalux.lu

R.C.S. Luxembourg: B 31035

lalux⁺
meng Versicherung